

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

**DECISION DU PRESIDENT N° 21/2026**

**OBJET :** CONVENTION POUR LA REALISATION D'ATELIERS DE CONTES ET MUSIQUES POUR LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU l'article 10 de la loi 1102000-321 du 12 avril 2000 concernant les dispositions relatives à la transparence financière ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2017.9.37.229 du 11 décembre 2017 portant transfert de la compétence Programme de Réussite Educative (PRE) ;

**CONSIDERANT** que, par la mise en place du Programme de Réussite Educative du plan de Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine décide de créer une cohérence entre les territoires d'intervention du PRE, tout en maintenant la conduite de l'action auprès des familles à une échelle de proximité adéquate ;

**CONSIDERANT** que ce dispositif permet de favoriser la réussite éducative des enfants résidants dans les quartiers prioritaires de l'Agglomération, ou étant scolarisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP) ;

**CONSIDERANT** qu'une convention doit être prise avec le prestataire pour mettre en place des ateliers en matière de développement et estime de soi de l'enfant à destination des enfants ;

**DECIDE**

**Article unique :** De SIGNER, ou son représentant, la convention entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et l'association Labo des histoires (projet ci-annexé), pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026, pour un montant global de 6 152 €, ainsi que, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 17/03/2026

Accusé de réception

077-247700057-20260317-62732-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2026

Publication ou notification : 17 mars 2026

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,



Franck Vernin